



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Pôle éducatif du Mont de Vannes

28, route de Ronchamp

70270 SAINT-BARTHELEMY

Inspection

éducation nationale

circonscription de

Luxeuil

07 82 64 52 91

ecole.saint-barthelemy@ac-besancon.fr

<http://prim-st-barthelemy.ac-besancon.fr/>

Procès-verbal du conseil d'école du mardi 5 mars 2024

Début de séance à 17H30

Présents

Inspectrice de l'éducation nationale :

Mme RABA

Enseignants :

M. LUKASZCZYK, M. MILLOT, Mme LOVAT, Mme IATTONI, Mme LAROCH, M. BOISSON-RUER, M. MARCHAL

RASED :

Mme FAUVERNIER

Présidente du SIVU :

Mme COUTHERUT

Maires ou leur adjoint :

M. DEMANGE, M. MASSON, M. OUDOT

Agents d'entretien :

Mme GUERRE

ATSEM :

Mme BOUVERET, Mme PERNOT

DDEN :

M. CARDOT

Représentants des parents d'élèves :

Mme JEANNET, Mme GARREY, Mme METRAL, Mme GUEDOT, Mme GARNIER, Mme ENOCH, Mme TOSI, M. LINDECKER

Responsable du périscolaire :

Mme SEGOGNE

Excusés

Enseignants :

Mme GENTY

Agents d'entretien :

Mme PETITGIRARD

Maires ou leur adjoint :

Représentants des parents d'élèves :

Mme DAGNAUD, Mme DESSEREE

RASED :

Mme MERZOUG

Ordre du jour

- Le périscolaire
- Point d'étape de l'évaluation d'école
- Actions pédagogiques
- Les activités de la coopérative scolaire
- Réponses aux questions des parents (celles-ci auront été formulées et soumises à l'équipe pédagogique au moins une semaine avant)

Le périscolaire

Fréquentation :

Janvier 24

ST BARTHELEMY	Total séances	Minimum	Maximum	Moyenne du mois	Moyenne 2023	Evolution mois/2023	Moyenne 2022	Moyenne 2021	Moyenne 2020	Moyenne 2019	effectifs scolaires 2023-2024: 102 enfants (-5)
Matin	158	9	13	11	11	0	11	12	13	11	
Midi sans repas	3	0	1	0	0	-0	1	1	1	1	
Restauration	627	38	49	45	44	1	43	41	33	44	
Soir	184	9	18	13	14	-0	13	14	11	13	

Février 24

ST BARTHELEMY	Total séances	Minimum	Maximum	Moyenne du mois	Moyenne 2023	Evolution mois/2023	Moyenne 2022	Moyenne 2021	Moyenne 2020	Moyenne 2019	effectifs scolaires 2023-2024: 102 enfants (-5)
Matin	105	9	13	11	11	-1	11	12	13	11	
Restauration	427	34	50	43	44	-1	43	41	33	44	
Soir	127	6	17	13	14	-1	13	14	11	13	

- Les lundis sur le temps méridien, dans la continuité des **droits de l'enfant**, le groupe composé de 5 enfants a réalisé une vidéo sur le harcèlement scolaire qui sera envoyée aux familles.
- Le mardi de 11h30 à 12h se déroule le **conseil du périscolaire**. Chaque enfant peut prendre la parole sur le sujet qu'il souhaite (négatif / positif / amélioration) et nous échangeons autour de celui-ci. Nous essayons de trouver des réponses collectivement. Une boîte est disponible où chaque enfant peut en amont écrire son sujet anonymement. La boîte est ouverte lors du conseil et nous traitons le sujet. Cela permet à des enfants qui n'osent pas prendre la parole en groupe de prendre en considération leur requête ou idée.
- Découverte du monde à travers les Walt Disney : période 4 la savane Africaine
- Semaine du Printemps : atelier spécifique du lundi 25 mars au vendredi 29 mars

Point d'étape de l'évaluation d'école

La visite d'évaluation de notre école, faisant partie des écoles du secteur du collège de Melisey, a eu lieu le 23 janvier. Un nouveau **projet d'école** devra en découler. Les axes qui devront être étudiés seront l'excellence, le bien-être de tous et l'égalité des chances.

Le projet jardin et verger pédagogique :

Rappel : Depuis deux ans l'école et la commune a mis en place un projet partenarial avec la région dont l'école bénéficie d'une partie. Une cuve à eau permet d'arroser les jardins des élèves de maternelle en récupérant l'eau de pluie. Un goutte à goutte permettra l'arrosage pendant les vacances scolaires. La MNVS a rejoint le projet et accompagne les enseignants lors d'ateliers.

L'école s'inscrit au concours des écoles fleuries organisé par les DDEN. Elle a, d'ores et déjà, reçu un don de 60 euros pour l'année 2023. Nous remercions la fédération des DDEN.

L'école s'est engagée dans un projet pédagogique CNR « Notre école, faisons-la ensemble » pour aller plus loin, avec les ambitions de créer du lien, partager et diversifier les pratiques pour la réussite des élèves.

Un aménagement avec de la vannerie est en étude.

Afin de favoriser le bien-être à l'école et d'augmenter la part végétalisée de la cour, nous avons demandé un devis à la vannière Christelle Poupon. Nous envisageons de délimiter des espaces dans la cour de l'école pour répondre aux besoins des élèves : une cabane, un paravent, un tunnel en osier vivant, ainsi que des décorations en osier pour le jardin.

L'achat de fruitiers et de haies pour le verger pédagogique est également prévu. Il permettra de préserver la biodiversité tout en observant de manière concrète le développement des végétaux, la vie d'un écosystème...

Construire et entretenir une ripisylve.

Travailler la notion de biodiversité.

Le financement de nouvelles tablettes numériques va être demandé notamment pour la prise de photos et la journalisation du jardin et du verger pédagogique.



Un des objectifs visés supplémentaires est la labellisation « E3D » de niveau 2 ou 3 :

Il s'agit de conduire une approche transversale à l'échelle de l'établissement tout entier, en établissant une continuité entre les enseignements, les actions et projets pédagogiques, la vie scolaire, la gestion et la maintenance de la structure scolaire (consommation d'eau et d'énergie, collecte des déchets, lutte contre le gaspillage

alimentaire...), tout en s'ouvrant sur l'extérieur, notamment sur le territoire et ses acteurs, par le partenariat.

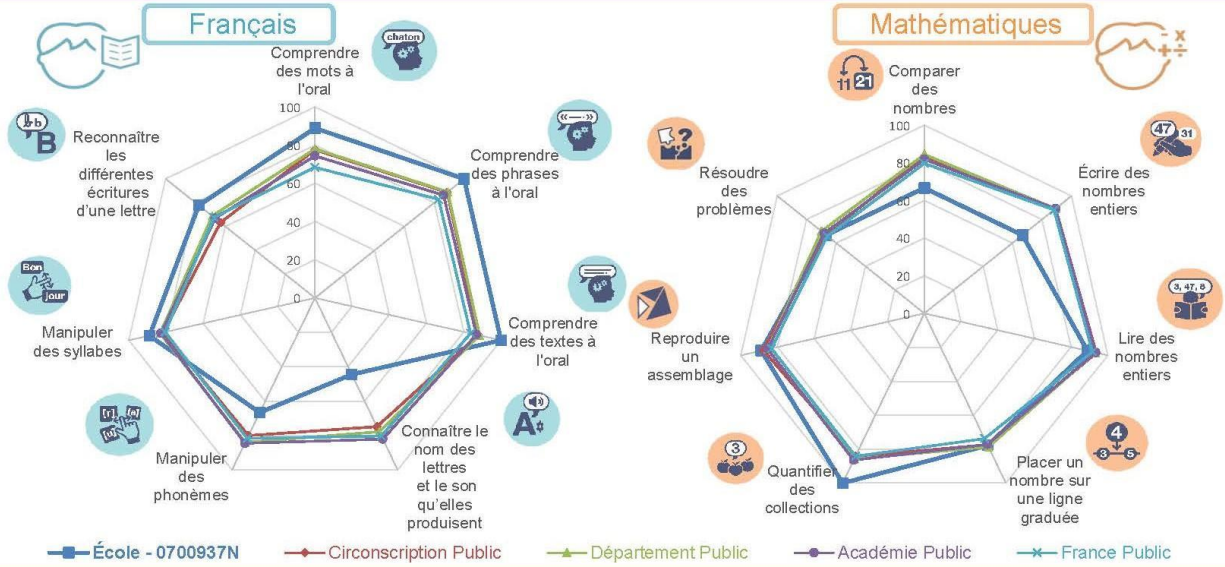
La démarche associe toutes les parties prenantes de l'école ou de l'établissement (administration, enseignants, personnel, élèves, parents d'élèves) et les partenaires, notamment les collectivités territoriales.

L'école a sollicité le label du premier niveau auprès des autorités académiques, auprès de la mission académique EDD du rectorat. Cette labellisation a été obtenue.

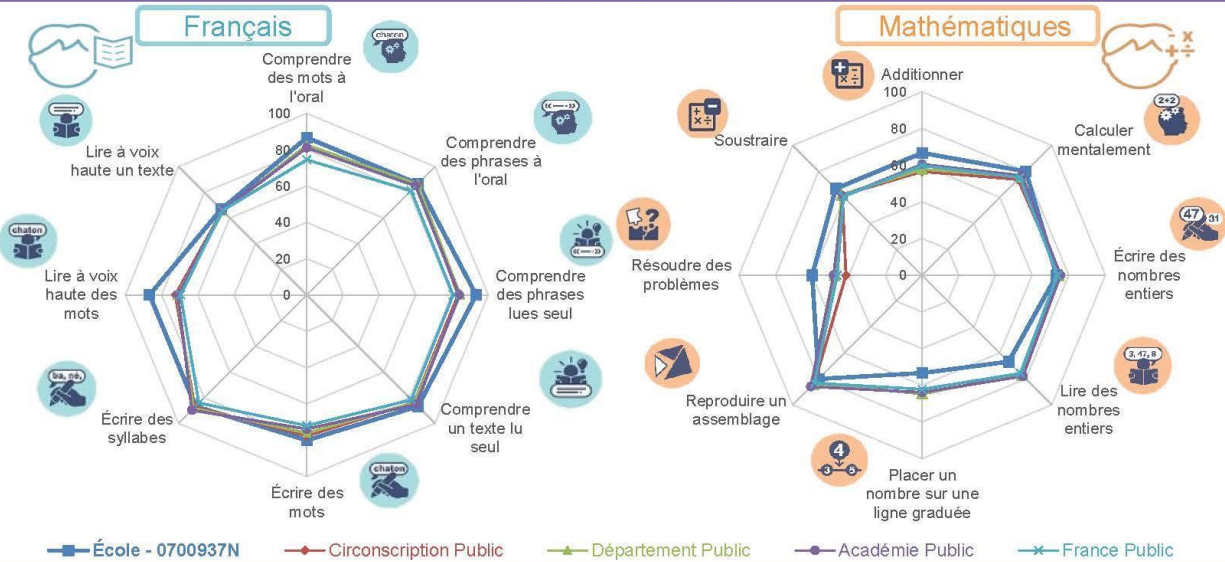
L'école doit mettre en place un conseil qui suit et fait vivre cette labellisation. Pour le moment, c'est le conseil d'école qui en a la charge. Le conseil reste ouvert aux partenaires extérieurs qui souhaitent y participer.

- Suivi des élèves :

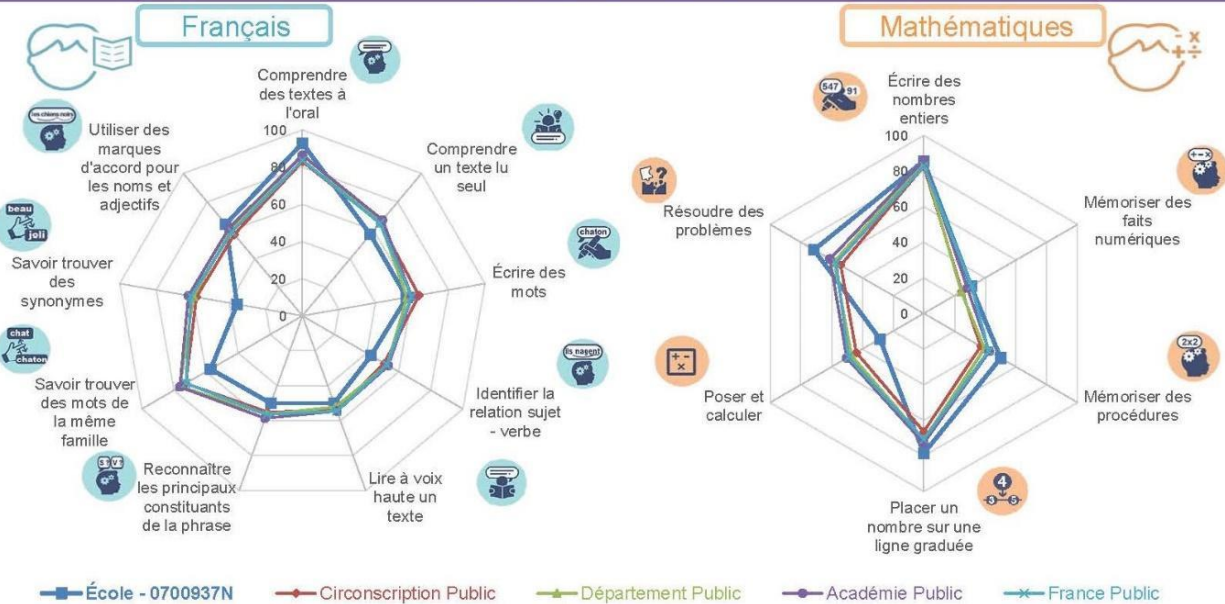
0700937N - CP



0700937N - CE1



0700937N - CM1



- **Lien interclasse :**

Présentation des résultats des évaluations repères de début d'année. Ces évaluations sont analysées par l'équipe enseignante qui sort ses conclusions.

- Un renforcement des compétences "Manipuler des phonèmes" et "Connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent" est réalisé grâce au décloisonnement pendant le temps de la sieste des PS.
- La résolution de problème est travaillée quotidiennement lors des moments de vie. Ancrer les mathématiques au réel afin d'améliorer la compréhension en résolution de problèmes. Développer la perception des élèves sur les objets mathématiques qui nous entourent afin de susciter des questionnements mathématiques.
- Automatiser davantage la reconnaissance des nombres.
- Renforcer le vocabulaire actif des élèves (en production).

Le groupe d'élèves fragiles ou à besoin est déjà identifié et pris en considération par les enseignants grâce à l'APC et à l'accompagnement différencié quand cela est nécessaire. Les élèves les plus en difficulté sont suivis par le RASED (Réseau d'aide spécialisé de l'éducation nationale).

Contact enseignante spécialisée : emilie.fauvernier@ac-besancon.fr

Contact psychologue de l'éducation nationale : manon.merzoug@ac-besancon.fr

- **Inscriptions :**

Pour la rentrée 2024, les TPS ne seront plus inscrits en maternelle, la micro crèche permettra de les accueillir. Les inscriptions des PS se feront à la mairie durant le mois d'avril. Dans un deuxième temps, les parents doivent impérativement contacter l'école pour continuer l'inscription.

Un article sera publié dans le journal ainsi que dans le bulletin municipal.

Une visite de l'école sera organisée, les parents devront s'inscrire auprès du directeur à l'une des deux soirées proposées fin juin.

- **Lien CM2-6^e :**

M. Cara a organisé une réunion d'information pour les élèves et les parents d'élèves de CM2.

Les CM2 seront également accueillis au collège de Melisey fin mars pour une journée d'immersion.

- **Règlement intérieur de l'école :**

Quelques articles du règlement de l'école ont évolué :

Disparition de l'article ci-dessous :

- *A défaut d'une fréquentation régulière d'un élève de maternelle, après contact avec sa famille, la directrice ou le directeur réunit l'équipe éducative et saisit l'inspectrice de l'éducation nationale ; l'enfant pourra alors être rayé de la liste des élèves inscrits.*

Modification des articles ci-dessous :

- *A l'âge de 3 ans dans l'année civile, les enfants sont admis par la directrice ou le directeur de l'école sur présentation d'un certificat d'inscription délivré par la présidente du SIVU. Les photocopies du livret de famille, du carnet de santé ou d'un certificat médical du médecin de famille attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires, pour être admis, en collectivité doivent être déposées à la mairie lors de l'inscription.*

- *Pour tout manquement à ces obligations, les sanctions seront adaptées à la gravité des actes mais également à l'âge des enfants et à leur personnalité. Chaque enseignant jugera également au cas par cas de la nécessité d'informer les parents en cas de manquement au règlement, la plupart des incidents se réglant purement et simplement dans le cadre scolaire.*

Apparition de l'article suivant :

- *L'école suit et met en place le plan national de prévention du harcèlement scolaire (pHARe) qui s'articule autour de trois grands piliers :*

- **PRÉVENIR** en mesurant, sensibilisant, informant tous les acteurs pour développer une culture commune et éviter l'apparition de nouveaux cas ;
- **DÉTECTER**, en repérant, en partageant les situations et en relayant les informations pour développer une action concertée et diminuer le nombre de cas ;
- **INTERVENIR** par l'intermédiaire de la méthode de préoccupation partagée en prenant en charge dès la détection les situations repérées et en évitant les récidives et limiter les conséquences négatives sur le climat scolaire pour développer une action concertée, collective et efficace.

Le conseil ne s'oppose pas et approuve les modifications effectuées.

- Lutte pour le climat scolaire et la lutte contre le harcèlement :

Afin de s'engager pleinement dans le **plan de prévention national**. Tous les élèves, à partir de 8 ans, se sont vu proposer de remplir une grille d'auto-évaluation anonyme visant à évaluer s'ils sont susceptibles d'être victimes de harcèlement à l'école.

Les résultats permettent d'avoir une vision des faits de harcèlement à l'échelle d'une classe et de l'école, et d'adapter la politique de prévention et de prise en charge.

Plusieurs actions sont mises en œuvre et poursuivies cette année :



Notre école vient de créer **la boîte à écoute** : *Je suis La boîte à écoute pour recueillir tes confidences sur ce que tu peux vivre de difficile dans ta vie d'élève à l'école comme en dehors. Si tu vis ou si tu es témoin de situation de stress, de violence physique et/ou morale, alors n'hésite pas à me donner ton courrier. Il sera transmis et lu par le directeur. Tu peux mettre ton prénom ou ta classe, c'est mieux pour t'aider mais tu n'es pas obligé ! Tu peux aussi témoigner de situations qui concernent des copains et dont tu es témoin. Nous sommes tous acteurs et nous pouvons tous choisir de fermer les yeux ou bien d'agir, alors dans le doute : Agissez ! Aidez !*

Des résultats ont montré que les élèves sont sensibles et soucieux des petits noms ou autres surnoms qu'ils peuvent se donner.

Dans le but d'améliorer le climat scolaire et le bien-être, d'avoir une relation positive avec les élèves, de les aider à exprimer ce qu'ils ressentent et avoir de la « sollicitude empathique » un travail a été mené chez les CE2-CM1.



Les CP-CE1 : Afin de connaître les émotions, les identifier, les exprimer et savoir les gérer nous avons travaillé à partir de la littérature (La couleur des émotions + Le monstre des couleurs docteur des émotions) puis de vidéos Lumni (Les émotions de P'tit cube). Nous avons beaucoup échangé en classe, réalisé des tris de situations en fonction des émotions, des mimes pour identifier une émotion et trouver des solutions pour apprendre à gérer des émotions fortes. Nous avons également travaillé sur les émotions dans l'art : il fallait trouver l'émotion associée à l'œuvre présentée puis ils ont fait une production dans laquelle ils devaient exprimer une émotion. Chaque jour, les élèves tournent leur roue des émotions pour dire comment ils se sentent.

Ceci dans le but d'apprendre à gérer des conflits à l'aide du **message clair**. Il s'agit d'expliquer à son camarade la situation et d'exprimer ce que l'on a ressenti.



1. *Je vais te faire un message clair*
2. *Quand tu m'as...*
3. *Je me suis senti ...*
4. *Réparer : souvent des excuses ou des explications sur des situations qui ont parfois été mal comprises*

La pratique des "messages clairs" est l'une des priorités de l'école depuis plusieurs années.

La prévention implique l'information et la **sensibilisation des parents** :

L'école propose de mettre en place une formation, un brainstorming à distance sur une période avec l'objectif de se mettre d'accord sur une définition commune du harcèlement.

Le harcèlement c'est de la violence, de la répétition et une disproportion des forces.

Mener une réflexion à partir de propos d'enfants qui apparaissent plutôt anodins, avec ce questionnement :

- " Peut-on dire qu'il s'agit d'une situation de harcèlement ? "
- " Comment réagir aux propos des enfants ? "

Aider à l'analyse des situations, aux attitudes à adopter face aux propos de leur enfant.

- **Organisation du temps scolaire :**

Droit commun et organisation non dérogatoire

Cadre général : application des principes fixés par le décret 2013-77 du 24 janvier 2013 relatif à l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires.

Pour rappel, la semaine scolaire doit être organisée selon les principes suivants :

- *24 heures d'enseignement hebdomadaire pour tous les élèves,*
- *une répartition horaire sur 9 demi-journées à savoir les lundi, mardi, jeudi et vendredi toute la journée et le mercredi matin,*
- *une journée d'enseignement de 5h30 maximum avec une demi-journée ne pouvant excéder 3h30,*
- *une pause méridienne d'1h30 minimum,*
- *la mise en place d'activités pédagogiques complémentaires venant s'ajouter aux 24 heures d'enseignement.*

L'inspecteur de l'Education nationale de la circonscription émet un avis sur le projet d'organisation du temps scolaire proposé.

Ce projet est ensuite transmis pour instruction au directeur académique des services de l'éducation nationale.

L'organisation du temps scolaire peut être conduite pendant une durée de trois ans au maximum.

La dérogation au cadre général (Décret 2017-1108 du 27 juin 2017) permet de répartir les heures d'enseignement hebdomadaires sur huit demi-journées (4 jours) les lundi, mardi, jeudi et vendredi en veillant à :

- organiser les heures d'enseignement sur vingt-quatre heures hebdomadaires,
- organiser les heures d'enseignement au maximum sur 6 heures par jour et 3h30 par demi-journée.

La proposition de dérogation est renouvelée conjointement par le conseil d'école et le syndicat à vocation scolaire d'autre part.

Horaires	Horaires matin		Volume total matin	Horaires après-midi		Volume total après-midi	Volume de la journée
	Début	Fin		Début	Fin		
Lundi	8h30	11h30	3h	13h30	16h30	3h	6h
Mardi	8h30	11h30	3h	13h30	16h30	3h	6h
Mercredi							
Jeudi	8h30	11h30	3h	13h30	16h30	3h	6h
Vendredi	8h30	11h30	3h	13h30	16h30	3h	6h
Samedi							

Les activités de la coopérative scolaire

Date	N°	Nature	COMMUN	C1	C2	C3	C4	C5	TOTAUX
		Nombre d'élèves		20	19	24	20	22	
17/10/23		SOLDE	305	890	972	625	444	401	
17/10/2023	1	cotisation banque	-9						
17/10/2023	2	Elevage chenilles		-12,85	-12,85				
17/10/2023	3	Foot et bricolage						-10,94	
17/10/2023	4	Don Lutins		400	400	400	400	400	
17/10/2023	5	Cotisation famille		80	80	80	80	80	
16/01/2023	6	Semaine du goût et bricolages maternelle		-63	-63				
16/01/2023	7	Musée de la NEGRITUDE et BUS C5					-40	-172	
17/01/2023	8	Bricolage NOEL				-47			
16/01/2023	9	Livres de NOEL		-16,4	-16,4	-28	-20,8	-17,6	
16/01/2023	10	Fleurissement DDEN		30	30				
16/01/2023	11	Livres THEA					-140		
16/01/2023	12	Gôûter de NOEL						-18,72	
16/01/2023	13	Bénéfices vente chocolats		235	235	235	235	235	
16/01/2023	14	Bénéfices vente portraits		80	80	80	80	80	
13/02/2024	15	Bus FICA C1 C2		-50	-45				
13/02/2024	16	Bus FICA C3 C4 C5				-63	-63	-63	
13/02/2024	17	Bricolages maternelle		-14,3	-14,3				
13/02/2024	18	Cinéma C3 C4 C5				-62	-62	-62	
13/02/2024	19	Cinéma C1 C2		-47	-46				
				C1	C2	C3	C4	C5	
			296,00	1511,5	1599,45	1220,00	913,20	851,74	6391,84

Actions pédagogiques

- Les spectacles vivants :

Le spectacle de Noël, d'une valeur de 670 euros offert par le SIVU, a eu lieu le vendredi 22 décembre.

Robin et les balles magiques : Un conte médiéval



« Robin des Vignes, jeune fils de vigneron fait la rencontre d'une fée qui lui remet un mystérieux petit sac. Mais que peut-il contenir ? »

Les élèves découvrent un personnage qui passe du jongleur au pitre et du pitre à l'équilibriste.

<https://photos.app.goo.gl/mAUX39wfiobetL2K6>

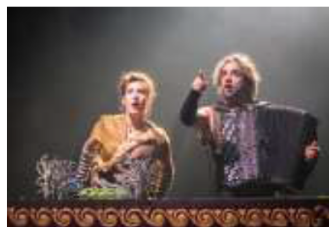
Toutes les classes se sont inscrites aux spectacles vivants proposés par les JMF :

Les classes du CP au CM2 vont assister à un concert JMFrance le vendredi 15 Mars 2024 : **CONTES DEFAITS**
Ce spectacle aura lieu à l'Espace Molière à LUXEUIL LES BAINS à 14h15.

Vendredi 15 mars 2024
Cycle 2/3

CONTES DEFAITS Un tour de chant à soufflets

Séances : 9h30 – 14h15 - Durée : 50 min



Pour réconcilier l'enfant avec les monstres qui le visitent et l'initier aux vertus cathartiques du récit et du spectacle vivant, Sarah Lulan et Rémy Poulakis ont inventé ce tour de chant qui ravigote nos vieux contes. Mêlant la gouaille de l'accordéon aux ambiances magiques du clavier, devenant tour à tour chanteurs, diseurs, chuchoteurs ou larrons lyriques, ils enchaînent leurs chansons 100 % originales et actuelles à un rythme effréné. Se côtoient alors *Baba Yaga, Hansel et Gretel, Cendrillon, les Enfants perdus, le Joueur de flûte de Hamelin...*, emportés dans la grande ronde des formules magiques – la musique n'étant-elle pas une incantation en soi ?

Sarah Lulan chant
Rémy Poulakis accordéon et chant

Coût : 220 euros pour les tickets, 125 euros de bus, soit 7.18 euros / élève.

Les maternelles se rendront au spectacle vivant **L'ours et la louve** des JMFrance, le vendredi 7 juin à 9h30.

Vendredi 07 juin 2024
Maternelle/ CP

L'OURS ET LA LOUVE Conte sonore illustré

Séances : 9h30 – 14h15 - Durée : 35 min



De part et d'autre d'une table basse sonorisée, Fabienne Muet et Christophe Seval chantent et brulent une histoire où le monde sauvage est mis à l'honneur... Grâce à une multitude d'objets sonores et de petits instruments, les deux musiciens font vivre Jouko, né de l'union atypique d'un ours et d'une louve. Dans une forêt mystérieuse où les feuilles craquent, les chouettes hululent et les arbres bruissent, les artistes nous livrent au creux de l'oreille les tribulations d'un petit être pas comme les autres. Au gré de leurs chansons, ils nous guident dans un monde imaginaire qui éveille les sens et nous convie l'air de rien à faire face à nos peurs, abordant avec subtilité le thème de la différence et de la quête d'identité.

Fabienne Muet chant, conte, objets sonores, glockenspiel et tambour chamane

Christophe Seval chant, conte, objets sonores, guitalelé, fujara, accordéon

Coût : 180 euros pour les tickets, 125 euros environ pour le bus, soit 8.47 euros / élève.

- **Autres activités culturelles :**

Les enseignants ont choisi pour chaque élève un livre pour Noël de la collection LIRE c'est PARTIR.

Cette opération sera en lien avec les objectifs et les ambitions de l'équipe pédagogique afin d'améliorer l'appétence et les compétences de lecture chez tous les élèves. L'opération est en continuité du quart d'heure de lecture par jour pour faire entrer le livre et la lecture dans le quotidien de tous.

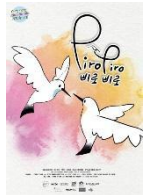


Coût : 118 euros, environ 1 euro / élève.

Toutes les classes ont participé au **FICA (Festival International du Cinéma d'Asie)**

Les maternelles ont découvert **des courts métrages aux couleurs des aquarelles :**

- *Quand un crocodile endormi rencontre un petit oiseau.*
- *L'histoire d'un oiseau qui aimait les fleurs.*
- *Le parcours initiatique d'un papillon bleu dont l'instinct lui dicte de suivre des fleurs en se laissant porter au gré du vent.*



- *Piro Piro et Dalle sont 2 oiseaux. Le premier vient de la forêt, le second de la ville. Lorsqu'ils se rencontrent devant un magasin de fleurs, Piro Piro voudrait qu'ils s'envolent ensemble vers la forêt mais Dalle ne semble pas en état de voler.*

- *Deux lapins dansent sous la pluie.*

- *La zone démilitarisée de Corée, créée suite à l'armistice du 27 Juillet 1953, est connue pour être un écosystème intact, loin de toute présence humaine. Mais coups de feu, incendies volontaires et intrusion de plantes étrangères font que de nombreux problèmes persistent entre le Nord et le Sud.*



Coût : 93 euros pour les tickets, 95 euros de bus, soit 4,80 euros / élève.

Les élémentaires ont visionné un long métrage d'animation : ***Mirai, ma petite sœur.***

Kun est un petit garçon à l'enfance heureuse jusqu'à l'arrivée de Mirai, sa petite sœur. Jaloux de ce bébé qui monopolise l'attention de ses parents, il se replie peu à peu sur lui-même. Au fond de son jardin, où il se réfugie souvent, se trouve un arbre généalo-magique. Soudain, Kun est propulsé dans un monde fantastique où vont se mêler passé et futur. Il rencontrera tour à tour ses proches à divers âges de leur vie : sa mère petite fille, son arrière-grand-père dans sa trépidante jeunesse et sa petite sœur adolescente ! A travers ces aventures, Kun va découvrir sa propre histoire.

Ce film a permis de poursuivre le travail sur les émotions en parlant de la jalousie. Les élèves ont dû écrire une situation dans laquelle ils avaient ressenti de la jalousie comme le petit garçon dans le film qui est jaloux suite à la naissance de sa petite sœur. Il a permis la production d'écrits et dessins du passage préféré du film, l'a découverte du Japon et l'écriture de leur prénom en japonais.



Vendredi 2 février, les classes élémentaires du Pôle Educatif du Mont de Vannes sont allées au festival du cinéma d'Asie à Lure.

Nous avons regardé Mirai, ma petite sœur. C'est l'histoire de Kun, un petit garçon, qui vient d'avoir une petite sœur, Mirai. Il est très jaloux car ses parents doivent s'occuper davantage du bébé. Il se sent abandonné et fait de grosses colères et même, il tape sa sœur avec un train en jouet. Quand il pleure, il va dehors près du chêne qui représente l'arbre généalogique de la famille et il voyage dans le passé ou le futur de sa famille. Il lui arrive des aventures et à la fin sa sœur « de l'avenir » le sauve. Depuis ce jour, Kun accepte sa sœur et devient plus heureux.

C'était vraiment bien, tout le monde a aimé le film.

La classe

Coût : 186 euros pour les entrées, 190 euros de bus, soit 6,50 euros / élève.

Les maternelles participeront au « Bal folk » avec l'OCCE 70 et les écoles de Ronchamp.

Danser, apprendre des chorégraphies, bouger en rythme, se souvenir des pas, accepter de changer de cavalier ou de cavalière et rencontrer des enfants que l'on ne connaît pas, c'est ce que propose ce projet.

Sur des musiques folks jouées par le groupe AKAN, les enfants de plusieurs classes se retrouvent pour danser ensemble. Les chorégraphies sont apprises au préalable aux enseignants. La rencontre aura lieu le 14 juin.

- **Activités d'éveil au monde et à la citoyenneté :**

Les classes de CE2-CM1 et CM1-CM2 vont participer au module sur la rivière Ognon animé par la MNVS.

Viser la restauration et la préservation des milieux aquatiques et humides. Les élus locaux ont souhaité permettre une évolution durable des mentalités et un changement de rapport que nous entretenons avec nos cours d'eau. Ce module met en œuvre une sensibilisation des élèves afin de leur permettre une meilleure compréhension de l'environnement et des milieux.

Connaître les milieux aquatiques proches et apprendre à les protéger serait ainsi en continuité avec les actions menées par l'école et permettrait de motiver encore davantage l'engagement des élèves en faveur de leur environnement.

Les CE2-CM1-CM2 ont également relevé les défis de Ma Petite Planète Scolaire durant le dernier semestre 2023, permettant d'impliquer les élèves dans de multiples petites actions concrètes de protection de l'environnement, tant dans l'école, qu'à la maison. Cette action a été largement plébiscitée par les élèves et leurs familles qui se sont prêtés au jeu avec enthousiasme.

A travers leurs découvertes et leurs ateliers les élèves alimentent leurs objectifs du socle en EDD : La responsabilité de l'individu et du citoyen dans le domaine de la santé, du changement climatique, de la biodiversité et du développement durable.

Équipe 21 - Niveau 1 **Monovocalisme en E**

La plus réussie
@UneClasseUneEquipe
 Les fées emmènent les sept bébés d'Hermès vers les mers des légendes éternelles.

Coup de coeur
@Delffine
 Cent-trente-sept zèbres vexés d'être gelés entendent tes éternels secrets grecs.

La plus drôle
@Delffine
 Le bébé jette vers les fenêtres penchées les vêtements préférés de pépé et mémé; pépé est extrêmement embêté et mémé les repêche.

@AmandaMaurice
 En décembre, les serpents tentent d'élever des cerfs lents éternellement trempés et désespérés.

Semaine 4



Portrait alphabétique de la classe

Aider les amis
 Bruyants et bavards
 Classe de CE2 CM1
 Dîctées tous les jours

- Élèves qui travaillent
- Foot à la récré
- Gymnase le vendredi
- Handball c'est génial
- Imagination débordante
- Jeux olympiques le matin
- Kermesse en juin
- Langue des signes pour chanter
- Ma Petite Planète
- Nature protégée
- On adore Mathador
- Phryge se promène
- Que d'aventures !
- Rallye lecture, motoufo, mathéros
- Sablier pour les calculs
- Théâtre avec Paul, le comédien
- Une école en or
- Vive les copains
- Wifi pour tablettes
- Xmas c'est bientôt
- Youpi ! les cadeaux
- Zut c'est déjà fini !

Écrire une phrase respectant la « contrainte du prisonnier » :

ce soir, ma maman noire cuisine un ananas rose réussi avec ma mamie canon: on savoure assis, avec un sourire. 🍌
 mon vieux mari aimé a réussi à cuire son ananas sec en morceaux.
 à mi-course, voici une mariée amoureuse avec une couronne sur un âne noir. ❤️
 ce soir, avec maman, mamie arrive à ma maison avec un sourire : « nous-mêmes, nous n'avons aucun souci. » 🍌
 mamie savoure un ananas mou avec maman.
 en cuisine, ça va mieux sans moi.
 nous sommes canons comme un ours mais voici un oiseau noir rare.

Équipe 21 - Niveau 1 **Contrainte du prisonnier**

La plus réussie
@uneclasseuneequipe
 au secours, nous avons un souci, viens nous sauver car nous sommes coincés ici avec mon ami, nous creusons avec nos mains sous un mur en acier.

Coup de coeur
@cevannes
 à mi-course, voici une mariée amoureuse avec une couronne sur un âne noir.

La plus drôle
@Delffine
 un ours américain à vu s'évanouir une mémé marocaine sur un avion.

Semaine 2

Les CE2 CM1 participent au dispositif #Twoulipo.

Objectifs : Faire réaliser aux élèves des textes courts respectant les contraintes d'OULIPO. Partager les travaux de la classe avec d'autres et lire leurs travaux. Choisir les textes les plus Oulipiens et les diffuser.

A l'écrit	En lecture	A l'oral
<p>Domaine 1</p> <ul style="list-style-type: none"> - Écrire à la main de manière fluide et efficace et être capable d'écrire facilement avec le clavier d'un ordinateur - Participer à un projet d'écriture collectif - Réviser son propre texte à partir de consignes ou d'outils de travail - Réviser un énoncé produit par lui-même ou un autre scripteur à partir d'indications orientant cette révision ; - Produire des écrits variés. - Prendre en compte les normes de l'écrit pour formuler, transcrire et réviser. <p>Domaine 2</p> <ul style="list-style-type: none"> - Utiliser l'écrit de manière autonome pour réfléchir et pour apprendre. - Utiliser des outils numériques pour réaliser une production <p>Domaine 5</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pratiquer diverses formes de créations littéraires et artistiques. 	<p>Domaine 1</p> <ul style="list-style-type: none"> - mettre en œuvre une démarche de compréhension et d'interprétation d'un texte littéraire - formuler une réaction (émotion, réflexion, intérêt, etc.) après avoir lu un texte 	<p>Domaine 1</p> <ul style="list-style-type: none"> - présenter de façon ordonnée des informations et des explications, d'exprimer un point de vue personnel en le justifiant - participer à un débat en prenant en compte la parole d'autrui <p>Domaine 3</p> <ul style="list-style-type: none"> - Formuler une opinion, prendre de la distance avec celle-ci, la confronter à celle d'autrui et en discuter.

et

- le développement de la coopération entre élèves (faire une phrase à 2, reprendre des écrits divers pour en faire un meilleur),

- la motivation d'écrire pour être lu
- l'ancrage et le réinvestissement de notions grammaticales essentielles à la création des phrases.

Les CE2-CM1 participent au projet THÉÂ :

<https://drive.google.com/drive/folders/1sVE9x6gHX-hL60qazXuY7SmlCfeGdNDn?usp=sharing>



Le projet théâtre "THÉÂ" est proposé par le Théâtre du Peuple dans les écoles de la Communauté de communes des Mille Étangs. THÉÂ est une action nationale d'éducation artistique, conçue par l'Office Central de la Coopération à l'école. Dans les Vosges et en Haute-Saône elle est mise en œuvre par le Théâtre du Peuple. THÉÂ favorise la rencontre entre les écritures théâtrales jeunesse d'auteurs vivants et les enfants et adolescents : lire, voir, mettre en voix, mettre en jeu... en passant par la découverte de l'auteur, la lecture des textes, la pratique théâtrale en classe avec l'artiste et l'enseignant, une visite guidée du Théâtre du Peuple et un spectacle jeune public. Le projet est entièrement financé par la DRAC et la Communauté de communes à

l'exception de l'achat de livres et du transport des élèves.)

Calendrier

- décembre 2023 : formation au Théâtre du Peuple (1 journée)
- janvier à juin 2024 : ateliers en classe (4 séances) + visite guidée du Théâtre du Peuple (1/2 journée) + restitution au Théâtre du Peuple (1 journée)

La classe prendra le bus avec une classe de Melisey ce qui permettra de partager les frais de transport.



Le 11 juin, les CM1-CM2, découverte du site du **Vieil Armand, HARTMANNSWILLERKOPF**, en Alsace avec une visite complète du site (monuments et champ de bataille). Sortie en partie financée par les anciens combattants.

Dans le cadre du **décloisonnement histoire**, tous les élèves de CM1 et ceux de CM2 sont allés à la Maison de la Négritude et des Droits de l'Homme à Champagny le mardi 21 novembre après-midi. Ils ont pu bénéficier d'un atelier contes sur le **racisme** et les **préjugés**, et d'une visite guidée.

Les classes maternelles se sont inscrites aux ateliers de la Fédération des Boulangers de la Haute-Saône qui aura lieu le 15 mars 2024, une animation pédagogique à l'attention des scolaires avec la participation de :

- la Chambre d'agriculture qui présentera tout ce qui est en rapport avec la culture en général : blé, céréales, etc.
- le Moulin de Courtelevant qui lui parlera du métier de meunier, les enfants pourront écraser du blé pour en faire de la farine.
- les Boulangers qui expliqueront leur métier et chaque enfant fabriquera et ramènera son petit pain.



Depuis plusieurs années, la Maison de la Nature des Vosges Saônoises mène un vaste **programme de sensibilisation** auprès des élèves de la zone concernée par le plan départemental **d'élimination et de valorisation des déchets** que conduit le SYTEVOM de Haute-Saône.

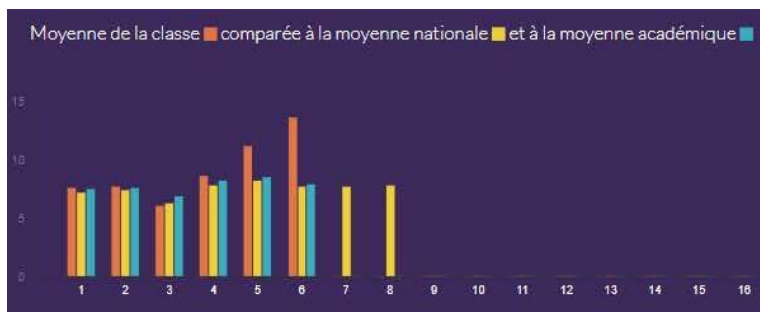
Les classes se sont inscrites aux interventions sur le thème des déchets adaptées au niveau des élèves :

Pour **les élèves de cycle 1 (MS - GS) : « Contez vos déchets ! »**, familiariser les enfants à l'univers des déchets autour d'ateliers de tri, de contes et d'ateliers de fabrication d'objets de récupération.

Pour **les élèves de CM1 CM2 : « Trier et mieux consommer »**, interventions le 24 novembre après-midi, et les 8 et 12 décembre au matin.

Le vendredi 16 février après-midi, deux bénévoles du **Rucher** des Milles Etangs de Fresse sont venus faire une démonstration de la ruche interactive dans la classe de CM1B CM2.

La classe de CE2-CM1 continue de participer au concours **Mathador** :



Travailler quotidiennement avec Mathador permet l'automatisation des calculs simples, la mise en place de méthodes pour les calculs plus complexes d'une part et pour le calcul approché d'autre part. Le jeu suscite envie et motivation. Les cas moyens font apparaître des différences entre les élèves mais sont aussi, par les échanges suscités dans la classe, une source de motivation et de progrès pour tous.

- Activités collectives :

Une journée « **ateliers de Noël** » a été réalisée le 24 novembre après-midi avec des parents volontaires. Les élèves de l'élémentaire ont participé à plusieurs ateliers tournants pour réaliser des décorations de Noël. Ses « bricolages » ont permis dans un premier temps de décorer l'école, puis les élèves sont repartis avec la veille des vacances de Noël. C'est également un moment qui permet d'améliorer les relations entre les professionnels et les familles au service d'un projet et d'une action collective en lien avec le projet d'école.

Le mardi 13 février les élèves de notre pôle éducatif ont fêté **Carnaval** !

Les élèves ont défilé dans les rues de Saint-Barthélemy en faisant du bruit avec les instruments de l'école puis se sont régalés avec les beignets confectionnés par les parents. Un moment convivial de dégustation s'est tenu avec les familles présentes.



La prise des **photos de classe** aura lieu le 11 avril par Express photo de Lure.

La **fête de l'école** est fixée au vendredi 28 juin après-midi.

Questions, remarques diverses et remerciements

Le SIVU a doté l'école de 5 nouvelles tablettes Windows. Elles fonctionnent également comme des mini-PC. Ces tablettes permettent de rafraichir le parc informatique de l'école, les 30 anciennes tablettes datent de 2014.

Le conseil est levé à 19h15.

**Le secrétaire de séance,
M. MILLOT**

Le 05/03/2024,
Le directeur et les membres du conseil d'école

POLE EDUCATIF
28, route de Ronchamp
70270 ST BARTHELEMY
tel : 09 67 49 83 62
ecole.saint-barthelemy@ac-besancon.fr

~~Signature~~

~~Signature~~

Signature

Signature

Signature

~~Signature~~

Signature

Signature 2

~~Signature~~

Signature

Signature

Signature

Signature

Signature

Signature

Signature

Signature

Signature

Signature